

UNIVERSITÉ DE MONCTON

104^e réunion du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 13 avril 1991

9 h Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Centre universitaire de Moncton

PRÉSENTS

Richard Savoie, président
 Laurier Thibault, vice-président
 Donald Aubé
 Yvan Bastien
 Léone Boudreau-Nelson
 Paul L. Bourque
 Anne Church
 Louise Comeau
 Marcelle Fafard-Godbout
 Georgio Gaudet
 Paul Lavoie
 Dollard LeBlanc
 Gary Long
 Anne Marrec
 Anna Rail
 Jacques Robichaud

PRÉSENTS

Jean-Bernard Robichaud
 René-Pierre Roussel
 Norman Roy
 Dennis Savoie
 Jean-Paul Soucy
 Gilles Long, secrétaire

Invités

Paul-Émile Benoit
 Rhéal Bérubé
 Armand Caron
 Normand Carrier
 Médard Collette
 Léandre Desjardins
 Louis Malenfant
 Marielle Préfontaine

EXCUSÉS: Gérald Clavette, Marcel R. Comeau, Antonine Maillet,
 Yvon Ouellette

ABSENT: Édèse Bujold

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4

6.	CORRESPONDANCE	4
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-901208	6
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	6
8.1	R: 06-CGV-901208: correction	6
8.2	R: 21-CGV-901208: correction	6
9.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-910111, CEX-910124 CEX-910301 et CEX-910321	6
10.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX	6
10.1	CEX-910321	6
10.11	Entente U de M (CUS) - UQAR	6
10.12	Rapport du Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes	7
10.121	Congé sans solde au Centre universitaire de Moncton	7
10.122	Congés d'études au Centre universitaire de Moncton	7
10.123	Régime de rentes du personnel de soutien, techniciens et le personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton	7
10.124	Régime de rentes des professeures, professeurs et bibliothécaires professionnels de l'Université de Moncton	8
10.2	CEX-910301	8
10.21	Entente Agriculture Canada - U de M	8
10.22	Négociations ABPUM - U de M	8
10.3	CEX-910124	9
10.31	Nomination au Conseil des gouverneurs de la A.J. MacMaster School of Nursing	9
10.32	Don d'oeuvres Inuits	9
10.4	CEX-910111	9
10.41	Vice-recteur au CUS: nomination	9
11.	SUIVI DU SÉNAT SAC-910228	10
11.1	Grades honorifiques	10
11.2	Programme de spécialisation en géographie	10
11.3	CUS: 2 ^e année en éducation (enseignement élémentaire)	10
12.	NOMINATIONS	11
12.1	Conseil des gouverneurs	11
12.2	Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure	11
12.3	Comité de sélection des récipiendaires de la Médaille d'Honneur	11
12.4	Mandats du CGV se terminant en juin 1991	11
13.	RAPPORT U DE M - MESF	12
14.	RAPPORT DU RECTEUR	12

15.	INSCRIPTIONS OFFICIELLES 1990-91	12
16.	BUDGET 1991-92	13
17.	DÉPÔT DU DOCUMENT DES FEMMES... S'EXPRIMENT	13
18.	AFFAIRES NOUVELLES	13
18.1	Rapport du Comité de sélection de la Médaille d'Honneur	13
18.2	Lettre de l'APCUS	14
19.	PROCHAINE RÉUNION	14
20.	CLÔTURE	14
	ANNEXES	15
	ANNEXE A: Rapport du Recteur	16
	ANNEXE B: Inscriptions officielles 1990-91	29
	ANNEXE C: Document Des femmes... s'expriment	51

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 10. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes, plus particulièrement aux nouveaux membres: Anne Marrec, de Québec et Marielle Préfontaine, vice-recteure adjointe à l'enseignement et à la recherche. Il félicite madame Léone Boudreau-Nelson qui vient d'être nommée membre de l'Ordre du Canada. Il exprime, nom de tous les membres du Conseil, sa sympathie à Dennis Savoie dont la mère vient de décéder. Il informe les membres que madame Antonine Maillet recevra un doctorat honorifique de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle vient d'être nommée, par monsieur Marcel Masse, marraine d'honneur du Colloque sur la culture et la technologie qui doit avoir lieu les 28 et 29 mai prochain.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Monsieur le Président demande aux membres d'observer une minute de recueillement.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION Le Secrétaire

donne lecture de l'avis de convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

M. le Secrétaire en fait la vérification. Tout est dans l'ordre.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**Ajouts**

12.4 Mandats du CGV se terminant en juin 1991

18.1 Rapport du Comité de sélection des récipiendaires de la Médaille d'Honneur

R: 01-CGV-910413

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Gary Long

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote

unanime

ADOPTÉ.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Lettre de Donald Aubé (1991 01 07), apportant une correction au procès-verbal.

6.2 Lettre de Donald Aubé (1991 01 07), relative à la confidentialité de la liste des membres du Conseil des gouverneurs.

Monsieur le Secrétaire explique la politique en vigueur. Monsieur le Maire de Moncton n'a pas demandé et n'a pas reçu les adresses des membres du Conseil du Bureau du secrétaire général.

- 6.3 Lettre de G r ne Gautreau, secr taire du Board of Trustees de la Miss A.J. MacMaster School of Nursing (1991 01 91), relative   une nomination.
- 6.4 Lettre de Paul Williams, maire de St-Antoine (1991 01 08), relative au nom de l'Universit .
- 6.5 Lettre de Fernand Landry (1991 01 23), relative   sa d mission comme membre du Conseil des gouverneurs.
- 6.6 Lettre de Michel Vital Blanchard (1991 03 12), relative   l'injonction qui interdit son acc s au CUM.

Le Recteur informe les membres que cette lettre a  t  d pos e au Comit  ex cutif.   cette r union, les membres ont convenu de demander un avis juridique. Lorsque l'avis sera arriv , il sera trait  au Comit  ex cutif et un rapport sera fait au Conseil. Nous informerons Monsieur Blanchard de ce qui se passe.

Un membre est d'avis que ce n'est pas de nature juridique. On devrait s rieusement  tudier cette demande dans une perspective autre que l gale.

Pr sident: Il s'agit d'un ordre de la Cour.

Recteur: La d cision appartient au Conseil, mais il faut savoir o  on se situe. Cette question pourrait  tre   l'ordre du jour de la prochaine r union.

- 6.7 Lettre de Donald Poirier (1991 03 18), relative au harc lement sexuel et sexiste.
 - 6.8 Lettre de Donald Poirier (1991 03 26), relative au style de gestion du Recteur.
 - 6.9 Lettres de remerciements de Monsieur Tom Nelson, P re Roland Soucie et de Soeur Ida Cormier.
 - 6.10 Lettre de Michel Violette, pr sident de la Chambre de commerce d'Edmundston (1991 02 18), relative au "renouvellement" du mandat de Normand Carrier.
- Monsieur le Pr sident doit rencontrer Monsieur Violette   ce sujet; il fera ensuite rapport au Conseil.
- 6.11 Lettre de Corine Auger, pr sidente de l'APCUS (1991 03 25), relative   la dur e du mandat d'Armand Caron.

Monsieur le Pr sident sugg re de discuter de cette question   la rubrique Affaires nouvelles. Il rappelle que le Conseil avait donn  le mandat au CEX de voir   la nomination. Le Conseil pourra se prononcer de fa on d finitive.

Le Recteur pr cise que le Pr sident a r pondu   la premi re lettre de Donald Poirier. Il lui a indiqu  qu'une consultation aura lieu entre le 15 avril et le 15 mai. Il esp re d poser cette proposition   la r union de juin du Conseil des gouverneurs.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-901208**R: 02-CGV-910413**

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

"Que le procès-verbal CG V-901208 soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

8.1 R: 06-CGV-901208: correction

Il faut lire 1^{er} juillet 1991 au lieu de 1^{er} juillet 1990.

8.2 R: 21-CGV-901208: correction

"Indiquer que le membre élu par la FÉÉCUM s'est abstenu lors du vote."

9. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-910111, CEX-910124, CEX-910301 ET CEX-910321**R: 03-CGV-910418**

Il est proposé par Gary Long et appuyé par Paul Lavoie

"Que les procès-verbaux CEX-910111, CEX-910124 et CEX-10301 et CEX-910321 soient reçus."

Vote unanime ADOPTÉ.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

10.1 CEX-910321

10.11 Entente U de M (CUS) - UQAR

R: 04-CGV-910418

Il est proposé par Jacques Robichaud et appuyé par Jean-Bernard Robichaud

"Le Conseil des gouverneurs autorise le Recteur et le Vice-recteur du CUS à signer, au nom de l'Université de Moncton, un contrat de service avec l'Université du Québec à Rimouski qui vise à fournir des services de diagnostic, d'assistance techniques et de suivi, relativement à l'industrie des pêches, dans la région du Nord du Nouveau-Brunswick, dans le cadre du projet TECHNOMAR, pôle du Nord-Est."

Vote unanime ADOPTÉ.

10.12 Rapport du Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes

R: 05-CGV-910413

Il est proposé par Yvan Bastien et appuyé par Norman Roy 10.121

Congé sans solde au Centre universitaire de Moncton

"Conformément à l'article 26 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, qu'un congé sans solde soit accordé au professeur Néré St Amand (École de service social) pour l'année universitaire 1991-92, soit du 1er juillet 1991 au 30 juin 1992."

10.122 Congés d'études au Centre universitaire de Moncton

"Le Conseil des gouverneurs accorde un congé d'études aux professeures et aux professeurs suivants et ce, pour la période du 1er juillet 1991 au 30 juin 1992.

Faculté/École	Professeures/Professeurs
Arts	Lise Dubois
École de génie	Paul Chiasson
Administration	Claude DesRochers
Éducation	Lise Robichaud."

10.123 Régime de rentes du personnel de soutien, techniciens et le personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton

"Le Conseil des gouverneurs recommande l'adoption de deux recommandations présentées par le Comité de retraite du régime ci-dessus:

Résolution 4-910220

Que l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie soit autorisée à transférer la gestion du portefeuille du Régime de retraite du personnel de soutien, techniciens, personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton à la nouvelle société de Placements Louisbourg Inc.

Résolution 5-910220

"Que l'on modifie le règlement du Régime de rentes du personnel de soutien, techniciens, personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton pour que le taux de contribution pour toute employée ou tout employé embauché à plein temps et de façon permanente à partir de maintenant soit seulement à du 6.5% au lieu d'avoir le choix entre un taux de contribution de 6.5% ou 5%. Il est cependant entendu que celles et ceux qui contribuent

actuellement au taux de 5% pourront continuer à le faire et d'avoir l'option de l'augmenter à du 6.5% le 1er janvier de chaque année."

10.124 Régime de rentes des professeures, professeurs et bibliothécaires professionnels de l'Université de Moncton

"Le Conseil des gouverneurs recommande l'adoption de la résolution 4-910208 présentée par le Comité de retraite du régime de rentes.

Résolution 4-910208

Que l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie soit autorisée à transférer la gestion du portefeuille du Régime de rentes des professeurs-es et bibliothécaires de l'Université de Moncton à la nouvelle société de Placements Louisbourg Inc."

Suite à une discussion avec le Président et le Secrétaire du Comité de retraite, il fut convenu de retenir jusqu'à nouvel ordre la résolution 3-910208. (Cf. lettre du 18 mars 1991 au VRRHAE.)

Vote unanime ADOPTÉ.

10.2 CEX-910301

10.21 Entente Agriculture Canada - U de M

R: 06-CGV-910413

Il est proposé par Marcelle Fafard-Godbout et appuyé par Gary Long

"Le Conseil des gouverneurs donne son accord de principe au projet, compte tenu que les conditions rencontrent les exigences de l'Université de Moncton."

Vote unanime ADOPTÉ. Fafard-

Godbout: Elle Félicite Normand Carrier. Le CUSLM va bénéficier des fonds.

10.22 Négociations ABPUM - U de M

Louis Malenfant résume la situation. L'arbitre a été choisi. Il s'agit de Me Guy Couturier. Ce dernier devra choisir entre la proposition de l'Université et celle de l'ABPUM. Il s'agit de la négociation des salaires pour 1990-91.

10.3CEX-910124

10.31 Nomination au Conseil des gouverneurs de la A.J. MacMaster School of Nursing

R: 07-CGV-910413

Il est proposé par Gary Long et appuyé par Georgio Gaudet

"Que le mandat, d'une durée de trois ans, de Yolande LeBlanc soit reconduit."

Vote unanime ADOPTÉ.

10.32 Don d'oeuvres Inuits

Selon Médard Collette, le don sera fait sous réserve de sa reconnaissance par les autorités compétentes à Ottawa. Ce qui n'est pas encore fait.

D'après le Recteur, il y a un coût pour l'Université de rattaché à ce don.

10.4CEX-910111

10.41 Vice-recteur du CUS: nomination

R: 08-CGV-910413

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Louise Comeau

"Considérant la teneur de la résolution 08-CGV-901208;

Considérant que Armand Caron a assumé les responsabilités afférentes depuis le 1er juillet 1990; et

En conformité avec les politiques en vigueur à l'Université de Moncton;

Que Armand Caron soit nommé vice-recteur du CUS pour un mandat régulier se terminant le 30 juin 1995."

AMENDEMENT

R: 09-CGV-910413

Il est proposé par Jacques Robichaud

"Que le mandat se termine le 30 juin 1996."

Président: Selon moi, cette proposition n'est pas recevable. Le règlement a été appliqué. On n'a pas voulu dévié.

Recteur: Le règlement de l'Université de Moncton concernant la durée des mandats a été questionné. Une action du tribunal a été inscrite comme étant un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Quand on a voulu agir pour nommer Armand Caron en juin 1990, ce qui nous a empêché de le faire est qu'il y avait une action au tribunal. On avait l'intention de le nommer et cela n'a pas été possible.

Lorsqu'il a été nommé, on voulait réaffirmer la notion de la durée du mandat et du règlement. Je comprends la frustration, mais je maintiens la résolution du CEX. C'est la meilleure façon de clarifier.

Vote unanime ADOPTÉ.

PAUSE 10 h 40
REPRISE 10 h 55

11. SUIVI DU SÉNAT

11.1 Grades honorifiques

Léandre Desjardins informe.

Docteurs honoris causa

René Dumont	Doctorat ès sciences sociales
S. Mary Green	Doctorat en service social
S. Lorette Gallant	Doctorat en éducation musicale
Arthur Pinet	Doctorat en sciences de l'éducation
Mgr Donat Robichaud (CUS)	Doctorat en histoire
Hectorine Laforge (CUSLM)	Doctorat en administration des affaires

Professeurs émérites

Jean Collette	Professeur émérite de comptabilité
Muriel K. Roy	Professeure émérite de sociologie

11.2 Programme de spécialisation en géographie

R: 10-CGV-910413

Il est proposé par Jean-Bernard Robichaud et appuyé par Paul Lavoie

"Que le Conseil des gouverneurs approuve la création du programme de spécialisation en géographie à la Faculté des arts et que cette approbation soit assujettie à l'approbation du même programme par la CESPM."

Vote unanime ADOPTÉ.

11.3 CUS: 2^e année en éducation (enseignement élémentaire)

R: 11-CGV-910413

Il est proposé par Jean-Bernard Robichaud et appuyé par Jacques Robichaud

"Que le Conseil des gouverneurs approuve l'introduction de la 2^e année en éducation (enseignement élémentaire) au Centre universitaire de Shippagan."

Vote unanime ADOPTÉ.

12. NOMINATIONS

12.1 Conseil des gouverneurs

Monsieur le Président informe les membres que cette question a été discutée au Comité exécutif. Les gens du Nord-Est ont été consultés. Nous avons considéré trois candidatures et nous recommandons la nomination de Camille Ferguson, directeur de l'École polyvalente W.-A. Losier de Tracadie.

R: 12-CGV-910413

Il est proposé par Anna Rail et appuyé par Paul L. Bourque

"Que Camille Ferguson soit nommé au Conseil des gouverneurs comme membre provenant de la région du Nord-Est."

Vote unanime ADOPTÉ.

12.2 Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure

R: 13-CGV-910413

Il est proposé par Gary Long et appuyé par Paul L. Bourque

"Que Paul Lavoie soit nommé au Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure."

Vote unanime ADOPTÉ.

12.3 Comité de sélection des récipiendaires de la médaille d'Honneur

R: 14-CGV-910413

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Marcel Fafard-Godbout

"Que Paul L. Bourque soit nommé au Comité de sélection des récipiendaires de la Médaille d'Honneur."

Vote unanime ADOPTÉ.

12.4 Mandats du CGV se terminant en juin 1991

Le Secrétaire dresse la liste des personnes dont le mandat se termine en juin 1991. Il précise qu'il y a des mandats qui relèvent du Conseil et d'autres qui relèvent d'organismes externes.

René-Pierre Roussel	Étudiant (CUS)
Léone Boudreau-Nelson	Ancienne (CUM)
Anna Rail	Ancienne (CUS)
Richard Savoie	Région du Nord-Est
Georgio Gaudet	Extérieur des régions
Édèse Bujold	Région du Nord-Est

Gérald Clavette	Région du Nord-Ouest
Yvon Ouellette	Région du Sud-Est
Marcel R. Comeau	Région de l'Atlantique

Les démarches seront entreprises afin de faire des recommandations à la réunion du Conseil de juin 1991.

Gary Long informe les membres que son mandat se termine avec la présente réunion.

Norman Roy terminera son mandat en juin également.

13. RAPPORT U DE M - MESF

Monsieur le Recteur précise que ce document est déposé en même temps au Ministre et au Recteur. "Il faut donner la chance au Ministre de faire les consultations et il a été convenu de ne pas rendre ce rapport public. Ce document doit donc être gardé strictement confidentiel. Le Conseil a déjà reçu un premier rapport. L'objectif est d'améliorer le niveau d'accès à l'enseignement postsecondaire dans le Nord-Est et plus précisément dans la Péninsule Acadienne.

On se rapproche d'une formule régie par une entente cadre à long terme (soit 10 ans), renouvelable, liant le Ministère et l'Université pour développer un partenariat entre le Collège communautaire de Bathurst et le Centre universitaire de Shippagan. Nous avons un modèle assez prêt pour la signature d'une entente. Le Ministère reçoit le rapport d'une façon positive. Le ministre King se rendra au CUS rapidement pour constater l'état des installations. Le rapport sera rendu public plus tard.

Je demande aux gouverneurs de recevoir le rapport et de poursuivre les discussions. C'est ici pour que les membres en saisissent les enjeux. On souhaite revenir en juin pour en discuter."

R: 15-CGV-910413

Il est proposé par René-Pierre Roussel et appuyé par Yvan Bastien

"Que le rapport U de M - MESF soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

14. RAPPORT DU RECTEUR (Voir l'annexe A, page 16)

Ce rapport est présenté à titre d'information par le Recteur.

15. INSCRIPTIONS OFFICIELLES 1990-91 (Voir l'annexe B, page 29)

Gilles Long explique. Il précise qu'il s'agit des inscriptions officielles au 1^{er} décembre 1990.

R: 16-CGV-910413

Il est proposé par Paul L. Bourque et appuyé par Paul Lavoie

"Que le rapport des statistiques officielles 1990-91 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

16. BUDGET 1991-92

Médard Collette, vice-recteur à l'administration, informe les membres qu'il n'a pas de budget à déposer. Il n'a pas reçu de la Province les subventions. Dans le budget provincial on a parlé de 3.8%, du gel des salaires; mais le projet de loi n'a pas encore été déposé. Cela devrait être fait sous peu. On devrait avoir les subventions dans un proche avenir.

Président: Doit-on considérer une réunion spéciale d'ici à trois semaines ou est-ce qu'on autorise le Comité de finance et le Comité exécutif à procéder en attendant la ratification par le Conseil en juin prochain?

R: 17-CGV-910413

Il est proposé par Paul L. Bourque et appuyé par Donald Aubé

"Qu'on ait une assemblée spéciale pour l'approbation du budget."

Vote Pour 17 Contre 3 ADOPTÉ.

La date sera arrêtée à la rubrique 19.

17. DÉPÔT DU DOCUMENT DES FEMMES... S'EXPRIMENT (Voir l'annexe C, page 51)**R: 18-CGV-910413**

Il est proposé par Dollard LeBlanc et appuyé par Jean-Paul Soucy

"Que le rapport soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

18. AFFAIRES NOUVELLES

18.1 Rapport du Comité de sélection de la Médaille d'Honneur

Le Secrétaire fait rapport.

R: 19-CGV-910413

Il est proposé par Jacques Robichaud et appuyé par Anna Rail

"Que la Médaille d'Honneur soit remise à Alida Léveillée et au Docteur Edouard Eddie le 8 juin prochain à Shippagan."

Vote unanime ADOPTÉ.

18.2 Lettre de l'APCUS

Monsieur le Président se demande comment il pourrait donner suite à la lettre de l'Association des professeurs du CUS.

Les membres lui suggèrent de donner les renseignements à la lumière de ce qui a été dit à la présente réunion.

19. PROCHAINE RÉUNION

Une réunion spéciale aura lieu le 4 mai 1991 à 9 h afin de procéder à l'étude du budget. D'autres questions urgentes pourront aussi être portées à l'ordre du jour.

Gary Long dit avoir apprécié son expérience et remercie les membres du Conseil pour leur travail. Monsieur Long en est à sa dernière réunion.

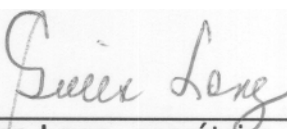
Monsieur le Président remercie Monsieur Gary Long pour sa contribution.

20. CLÔTURE

La séance est levée à 13 h.

Contresigné le _____

Richard Savoie, président



Gilles Long, secrétaire